



Circulaire n° 3822

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : COVID 19 – Recommandations sanitaires

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme annoncé dans ma circulaire n°3820 du 17 avril 2020, j'ai l'honneur de vous transmettre les recommandations sanitaires qui ont pour objet de guider les communes et les entités assimilées dans la reprise des activités à partir du lundi 20 avril 2020.

Le document joint à la présente a été élaboré par la Direction de la santé afin de tenir compte dans la mesure du possible de l'environnement de travail spécifique des agents du secteur communal. Alors qu'une partie des recommandations sont de nature générale et s'appliquent à tous les agents, d'autres ciblent certains contextes de travail particuliers.

Il est recommandé aux autorités communales de solliciter l'avis et le soutien des délégués à la sécurité et travailleurs désignés dans la mise en œuvre des recommandations, le cas échéant en concertation avec les délégations du personnel.

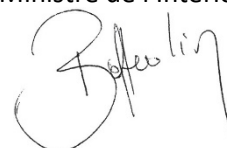
A noter que les recommandations relatives aux emplois dans le domaine socio-éducatif sont en cours d'élaboration et vous parviendront ultérieurement.

Compte tenu de la difficulté à émettre de manière exhaustive des recommandations pour toutes les fonctions qui existent dans le secteur communal, j'invite les autorités communales à adopter une approche pragmatique et de procéder à des adaptations face à des postes de travail similaires.

Je vous rappelle que mes services se tiennent à votre disposition pour toutes questions aux numéros de téléphone 247-84615 et 247-84606, ainsi que par mail : covid-19@mi.etat.lu. Pour toute question spécifique relative à la santé publique, le ministère de la Santé se tient également à votre disposition.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bofferding', written in a cursive style.

Taina Bofferding